

Règlement du tournoi du RCS Condruzien

du 19 et 20 mai 2018

RESPONSABLES : Taton Georges- Hugué Serge (0476/339792)

ÉQUIPES :

Toutes les équipes devront être présentes ½ heure avant le début de leur première rencontre.

Chaque responsable d'équipe devra présenter par écrit la liste de ses joueurs, cette liste sera remise avant le début des matchs au secrétariat.

Liste en annexe de ce courrier

DUREE DU MATCH :

Les rencontres auront une durée :

U7-U8-U9 (5/5) 1x 20 minutes .

U10-U11-U12-U13 (8/8) 1x 20 minutes.

U14-U15 2x35 minutes.

U16- U17 2x 40 minutes

U19 2x 45 minutes

TERRAIN :

Les matchs se dérouleront sur terrain Synthétique et terrain en herbe, chaussures adéquates obligatoires.

Les matchs U7-U8-U9 ont lieu sur un 1/4 terrain 35m x 25 m

Les matchs U10-U11 ont lieu sur un terrain ligne médiane à surface de réparation, de ligne de touche à prolongement de la surface de réparation.

Les matchs U12-U13 ont lieu sur un terrain ligne médiane à surface de but, sur toute la largeur.

Les matchs U14 à U19 sur la surface complète.

ACCES AU TERRAIN :

Seule les délégués et entraîneurs pourront se trouver sur la surface de jeu. Aucuns parents ou supporters ne seront admis sur le terrain.

LOIS DU JEU :

Les limites d'âge, ainsi que les règles de jeu sont celles en vigueur à l' U.R.B.S.F.A. pour la saison 2017-2018 En cas de litige, tout joueur devra pouvoir prouver son âge au moyen d'une pièce d'identité ou de la carte d'identité fédérale. Tous les joueurs doivent être affiliés à l'U.R.B.S.F.A. et être donc assurés par leur club respectif.

Le Comité organisateur se réserve le droit d'exclure du tournoi tout joueur au comportement ou attitude incorrecte vis-à-vis d'un arbitre, d'un joueur, d'un délégué ou d'un entraîneur.

La sonnerie du Secrétariat, suivi d'un coup de sifflet de l'arbitre sur le terrain, signalera le début et la fin du temps réglementaire.

CLASSEMENT :

Aucun classement ne sera établi, se seront des rencontres amicales.

VESTIARES :

Un vestiaire sera mis à disposition de chaque équipe, de manière temporaire, avant et après le tournoi afin que les équipes participantes puissent s'y changer. Il est demandé aux responsables des clubs participants de n'y laisser aucun sac ou autres effets personnels après avoir quitté ces vestiaires. Une tente sera disponible pour laisser les sacs durant les matchs. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, ou accident pouvant survenir lors du tournoi, de même qu'en cas de dégâts tant matériels que physiques que les joueurs participants pourraient occasionner. Ces derniers étant sous la responsabilité des dirigeants de leur club.

SVP :

Sensibiliser les parents et supporters de ne pas laisser traîner verre, bouteille en verre et détritrus sur le pourtour des terrains. En collaborant ainsi, nous pouvons éviter tout incident malheureux !

Pour tout désistement d'une équipe, le club concerné sera redevable au RCS Condruzien, club organisateur du tournoi, une somme de 250 EUROS à titre de dédommagement. MERCI de RESPECTER vos engagements, pensez à la bonne organisation du planning horaire des matchs établi

Bon amusement à tous et, un seul mot d'ordre : le "FAIR-PLAY"

ADRESSE :

Terrain 1 (herbe) et terrain 2 (synthétique)

Plaine d'hubinne 5360 Hamois